
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
approuvant le dossier de référence de l'unité de formation
"Bachelier : stage d'insertion socioprofessionnelle" (code
711102U32D1) classée au niveau de l'Enseignement
supérieur économique de type court de l'Enseignement de
Promotion sociale de régime 1**

A.Gt 14-09-2006

M.B. 13-12-2006

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, notamment l'article 137;

Vu l'avis de la Commission de concertation de l'Enseignement de Promotion sociale du 10 mars 2006;

Sur proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Arrête :

Article 1^{er}. - Le dossier de référence de l'unité de formation intitulée "Bachelier : stage d'insertion socioprofessionnelle" est approuvé.

Cette unité est classée au niveau de l'enseignement supérieur économique de type court.

Article 2. - La transformation progressive des structures existantes concernées commence au plus tard le 1^{er} janvier 2008.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} avril 2006.

Article 4. - La Ministre ayant l'Enseignement de Promotion sociale dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 14 septembre 2006.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de
Promotion sociale,

Mme M. ARENA